2. Le 4 octobre 1878, ou à une date postérieure, supprimé l'enfant vivant dont était récemment accouchée Augustine Daillencourt.

Crimes prévus et punis par les articles 295, 300, 302 et 345 § I du Code pénal.

L'audience continue.

Défenseur : Me Legrand-Bégnéris.

—

Nous avons dit, hier que Rutteau, l'auteur de la tentative de meurtre de la rue Saint-Honoré, avait été condamné à dix ans de réclusion. Voici les faits résultant de l'accusation ; ils sont tels que nous les avons exposés :

Dans la nuit du 22 au 23 avril dernier, à Roubaix, la police fut avertie qu'un nommé J.-B. Poette, âgé de vingt-ans, venait d'être mortellement frappé d'un coup de couteau par le nommé Louis Rutteau, teinturier, âgé de cinquante-un ans et qui demeure dans la même maison que Poette, au n° 6 de la rue Saint-Honoré.

La victime a été en danger de mort pendant quelques mois. Aujourd'hui, Poette n'est même pas rétabli.

Le lundi 22 avril, vers onze heures du soir, Poette et Rutteau se trouvaient à la même table, au cabaret du *Temps-Perdu*, à Roubaix quand, tout à coup, Rutteau, à la suite d'une discussion dont la cause paraît avoir été des plus futiles, sortit précipitamment.

Environ vingt minutes plus tard, Poette quitta à son tour l'estaminet et rentra chez lui.

Rutteau l'attendait, au haut de l'escalier, un couteau à la main. Il lui en porta un coup à la partie antérieure de la poitrine, au-dessous de la clavicule gauche et avec tant de violence que le poumon fut atteint.

La femme de Poette avait entendu Rutteau, son voisin faire, en rentrant du cabaret, des menaces qui l'avaient effrayée. « *Celui là. d'en haut. avait il dit, vient de m'insulter ; attends un moment. je vais lui donner un coup de courbet !* »

Elle s'était hâtée aussitôt d'aller prévenir son mari, mais elle ne le trouva plus au *Temps perdu* : il avait pris un autre chemin pour regagner son domicile.

Au moment où elle rentrait chez elle, elle vit Poette descendre l'escalier en chancelant, et elle l'entendit prononcer ces paroles : « *J'ai reçu un coup mortel !* »

Rutteau reconnait qu'il a donné le coup de couteau, mais il prétend qu'il l'a porté dans sa chambre, où Poette serait venu le provoquer.

Les déclarations aussi précises qu'invariables de la victime, les menaces proférées par Rutteau, avant son crime, les injures qu'il adressait à la femme Poette quelques instants auparavant et l'absence, dans la chambre de celui ci des tâches de sang qui ont été au contraire constatées en très grand nombre à l'endroit où Poette dit avoir été frappé, ne permettent pas de s'arrêter aux allégations de l'accusé.

Après les plaidoiries, M. le président a posé comme résultant des débats les questions subsidiaires de violences ayant causé une maladie de plus de vingt jours, avec la circonstance de préméditation ; — mais le jury a déclaré Rutteau coupable de tentative de meurtre, avec des circonstances atténuantes, et la Cour l'a condamné à dix ans de réclusion et l'a dispensé de la surveillance.

Défenseur, Me Boutet.

— Depuis deux jours la population de Valenciennes est sous le coup d'une profonde émotion causée par la disparition d'un jeune homme de 23 ans, Lucien Ramez, demeurant à la porte de Paris.

Ramez était représentant d'une maison de commerce de Valenciennes ; il partit il y a huit jours pour faire sa tournée habituelle et laissa samedi dernier, à Arras sa voiture, son cheval, ainsi qu'une sacoche contenant une somme de 500 francs, annonçant qu'il allait près de là en recettes.

Depuis ce jour, on n'a plus eu de ses nouvelles.

Des bruits d'assassinat circulaient hier en ville ; mais nous pouvons affirmer que ces rumeurs sont complètement fausses.

— Avant-hier, vers six heures et demie du soir, par une nuit très-obscure, M. Désiré Souillart, cultivateur à Laventie, a été attaqué sur la route de Béthune à Armentières, par deux individus qui lui ont volé une somme de 9.300 fr.

M. Souillard n'a reçu aucun coup, mais il s'est évanoui au moment de l'agression, et il ne peut donner aucun renseignement sur les malfaiteurs qui sont encore inconnus.

— MM. Parmentier, gérant de la *Gazette de Douai* et Alfred Dupont fils, avocat, ont interjeté appel du jugement rendu par le Tribunal de première instance dans son audience du 8 novembre dernier.

Cour d'assises du Brabant

AFFAIRE DE LA BANQUE DE BELGIQUE

Audience du 16 novembre

L'audience est ouverte à 10 heures.

L'audition des témoins continue.

M. le président annonce que l'expert Coene est en ce moment gravement malade et qu'il ne peut se présenter.

On entend Moors, ancien chef de comptabilité centrale à la Banque de Belgique.

D. Quelle était votre position à la Banque ? — R J'ai débuté par être contrôleur, puis je suis devenu chef de la comptabilité centrale, assez jalousé par les employés mécontents de voir un étranger occuper une position à laquelle ils pouvaient avoir droit par leur ancienneté. Je tenais le livre des situations de l'intérieur et de l'extérieur.

D. Ne relevaiez-vous pas directement du gouverneur ?

R. En effet ; mais on avait en M. T'Kint une telle confiance qu'on lui demandait des instructions. Pour moi je le considérais comme un aide de camp de M. Fortamps, plutôt que comme employé.

D Que vous a-t-on demandé à propos des comptes suspects ?

R. Il ne s'agissait pas de comptes suspects, mais de comptes ayant de forts débits. Je n'avaient pas de soupçons sur ces comptes, et je ne les croyais pas irréguliers. Ce sont, comme je viens de le dire, leurs forts débits qui m'avais frappé, et ce fait encore qu'ils remontaient à une époque ancienne.

D. Avez-vous eu un entretien avec T'Kint à propos du compte Carlin ?

R. Oui, en effet. Mais M. T'Kint me dit qu'il serait régularisé, de sorte que je n'attachais pas grande importance à l'absence de la mention des intérêts.

D. Quant aux comptes courants, avait-on l'habitude de les remettre à T'Kint ?

R. On les envoyait au secrétariat. Mais pendant un certain temps, ils lui passaient tous par les mains.

D. Que savez-vous du compte syndicat A ?

R. M. T'Kint avait un compte, et lors de la souscription aux actions de la Banque, ce compte prit une telle importance que je crus devoir lui en parler. Il me fit remarquer que ce n'était plus son compte, que c'était un syndicat. et ajouta : « Mettez, si vous voulez, syndicat A. »

D. Il y a eu des grattages faits aux annexes du bilan de 1873 et 1874. Qui vous a dit d'opérer ces grattages ? — R. Ce doit être M. le gouverneur, parce que dans l'énonciation du compte de M. T'Kint il y avait pléonasme.

D Les commissaires n'ont pas vu le nom de T'Kint de Roodenbeke ? — R. il avait disparu.

M. CLAEYS, de Gand. Il était employé à la Banque de Belgique et tenait le livre des comptes courants Jamais il n'a eu le moindre soupçon sur les comptes qu'il était chargé de tenir et qui lui paraissaient absolument réguliers.

Interrogé sur la situation de T'Kint à la Banque, M. Claeys confirme ce qu'ont déjà dit tant de témoins : que cette situation était exceptionnelle.

Ce témoin met l'auditoire et la cour elle-même en joie parce qu'en parlant de T'Kint, il l'appelle toujours Eugène.

On entend le nommé P. Dierickx, cité à la requête du ministère public.

DIERICKX a été messager à la Banque. On l'a fait appeler pour éclaircir un fait dont il a été question plusieurs fois déjà. Il s'agit de savoir si T'Kint a enlevé des lettres des mains des messagers. Le témoin affirme avoir entendu l'un de ses camarades dire que T'Kint l'avait fait maintes fois. T'Kint se lève, et, avec une certaine vivacité : M. le président, je proteste encore une fois contre cette assertion. Jamais je n'ai pris une lettre des mains d'un messager.

M. MARICQ, ancien employé de la Banque de Belgique. Il y était aux comptes courants.

D. A quelle époque avez-vous entendu parler de comptes suspects ? — R. Vers la fin de 1875.

D. Quelle situation T'Kint avait-il à la Banque ? — R. Une situation prépondérante. Il donnait des ordres à tout le monde, et l'on croyait qu'il les transmettait au nom du gouverneur.

M. VICTOR VERBEKE, caissier à la Banque de Belgique.

D. A quelle époque ont commencé les avances de caisse qui ont été faites à T'Kint ? — R. Vers la fin de 1873 jusqu'à la fin de 1875.

D. Qui a fait cesser ces avances ? R. C'est M. Sabatier, en octobre 1875. C'est lui qui a mis fin à ce que je considérais comme une irrégularité.

D A combien se sont élevés ces découverts de caisse ? — R. A un certain moment à 900.000 francs.

D. Quelle était la situation de T'Kint à la Banque ? — R. Absolument prépondérante. Il donnait des ordres et on les suivait sans la moindre résistance.

LE MINISTÈRE PUBLIC Par qui étaient garanties les avances faites à T'Kint ? — R. Par rien autre que les borderaux. Une fois pourtant, il m'a remis des titres en dépôt. Mais je les lui ai rendus quelque temps après.

Répondant à une question du ministère public, le témoin dit que lorsque M. Sabatier voyait ces bordereaux, il témoignait un vif mécontentement.

» Un jour il eut une conversation avec M. Fortamps et lui dit : « Tenez, monsieur, voilà les bordereaux dont je vous ai parlé. » Peu après les avances étaient remboursées, mais sans les intérêts.

M. DUPRÉ, sous-caissier à la Banque de Belgique. Il explique, comme le témoin précédent, quand ont commencé les découverts de caisse et quand ils ont cessé. Comme lui aussi, il dit que la situation de T'Kint était dominante à la Banque. Il a même eu, personnellement, une petite affaire à ce propos. Un jour qu'il se refusait à exécuter un ordre que T'Kint lui avait donné, son chef, M. Heyvaert, lui a dit qu'il devait exécuter ces ordres comme s'il les lui donnait lui-même.

L'audience est levée à 3 heures.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

FEUILLES DE TISSU CAOUTCHOUTÉ

pour copier à sec avec la presse ordinaire

Les feuilles sont contenues dans une boîte en zinc par 12, 24 et 36. Elles sont humectées à l'état de fraîcheur et non mouillées et livrées dans l'état normal qu'elles doivent toujours être employées.

Ces feuilles en tissu caoutchouté sont très-solides et ne perdent pas leur efficacité même pendant des années.

PRIX

La boîte de 12 feuilles . . .	fr. 12
» 24	» 20
» 36	» 30

Et ainsi de suite 10 francs par douzaine de feuilles en plus.

Pour Roubaix Tourcoing et les environs

57, Grande-Rue, Roubaix

1704

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — *S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.*

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Spécialité de Paravents

(prix très-modérés)

rue de Paris, 140, à Lille.

E. Blouwart fils, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grand assortiment de boîtes. — Boîtes à gants, plateaux en laque-cristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Ste-Cécile, Ste-Catherine. St-Nicolas et les Etrennes. 1728.

Spécialité de fourrures

Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Abreuvoir, 54. Roubaix.

Fêtes et Cadeaux

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY, BONNAVE-PECQUEUR, successeur. — Grand choix d'articles pour fêtes et cadeaux. — Spécialité d'appareils d'éclairage pour fêtes et soirée.

A. BOUTRY, 41, rue Espérance. — Pavages, sables et graviers. — Réparations. 16173

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, installations mécaniques, expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 2 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35, (lundi et mercredi exceptés).

Confections

Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPIRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes.* 14065

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Epicerie - Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et , Roubaix.

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux. 10704

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37, Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Layettes, Robes et Pelisses de Baptême

COILLE, place de la Mairie, 5. — *Dépôt des principaux produits pharmaceutiques.* 1406

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

COMPTABILITÉ SIMPLIFIÉE

Méthode Em. POLLET, de Lille

Recommandée spécialement au commerce par son application aussi facile qu'expéditive. 17337

Faits Divers

— Le ministre de l'intérieur nous communique la note suivante : « Plusieurs journaux ont annoncé qu'il circulait, à Meluu, de la fausse monnaie, et ont ajouté qu'elle était fabriquée dans un atelier de maison centrale. Voici à quoi se réduisent les faits qui ont donné lieu à ces bruits ». Le gardien chef de l'établissement trouva, dans un des lits de l'infirmerie, une pièce de 5 francs fausse, elle était si grossièrement imitée qu'il eût été matériellement impossible de la mettre en circulation. Une enquête fût faite aussitôt : on découvrit les coupables et l'on s'assura qu'il n'avait été fabriqué, outre la pièce de 5 francs saisie, que deux pièces de 1 franc au moyen d'un moule grossier fait avec du plâtre pris à un chantier de maçons, et des débris de plomb servant aux réparations des conduites du gaz. Le procureur de la République, immédiatement saisi de l'affaire par le directeur, a jugé que rien ne prouvait que la fausse monnaie eût été émise au dehors, qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre les coupables et qu'il suffisait de leur infliger une punition disciplinaire.

— On écrit de Toulon, 13 novembre, au *Petit Marseillais* :

« Nous recevons encore les plus tristes nouvelles du Sénégal. L'épidémie est sans pitié pour le corps médical ; nous apprenons la mort de trois médecins nouveaux : M. Amouretti, médecin principal, et MM. Guyot et Chevrier.

» M. Doué, médecin principal de notre port, partira incessamment pour le Sénégal.

» Depuis le commencement de l'épidémie, 20 médecins et pharmaciens ont succombé, ainsi que 6 sœurs de charité, 3 aumôniers et un grand nombre d'officiers et soldats d'infanterie de marine. Le *Castor* a perdu 2 officiers et 30 hommes d'équipage sur 55.

» M. Poudra, lientenant de vaisseau, commandant le *Castor*, est porté d'office sur le tableau d'avancement pour le grade de capitaine de frégate pour sa belle conduite. »

— Nous lisons dans la *Gazette de l'Est*, de Nancy :

« Les ouvriers de la filature de Bonsecours se sont mis en grève, à cause d'une réduction de 10 centimes par franc qu'on voulait faire subir à leurs salaires. Un grand nombre d'entre eux, accompagnés de femmes et d'enfants, se sont rendus sur la place Stanislas ; de là, une députation est allée exposer la question au bureau du commissaire central.

» M. le commissaire central doit entrer en pourparlers avec les patrons pour trouver un arrangement. »

— On écrit du Creusot :

« Lundi, aux Fours-Martin, à quatre heures de l'après-midi, a eu lieu une terrible explosion qui s'est produite dans les circonstances suivantes :

» Au moment où l'ouvrier chargé de percer la gueule du four pour en faire couler la fonte en ébullition transformée en acier, faisait cette opération, quelques parcelles de sable encore humides se sont détachées et la matière bouillante, en tombant dessus, a produit une explosion formidable.

» Quatre ouvriers, qui se trouvaient les plus rapprochés, ont reçu une pluie d'étincelles qui s'est prolongée environ une minute et les a gravement brûlés.

» Deux de ces malheureux sont mariés et pères de famille, les deux autres sont célibataires.

» On espère cependant les sauver tous les quatre. »

— Le projet d'un chemin de fer, conduisant au Vésuve, en franchissant les pentes de la montagne, vient d'être adopté par le conseil supérieur des travaux publics d'Italie.

— On annonce que M. Edison vient d'inventer un nouveau récipient pour son téléphone.

Il écrit au colonel Gouraud que son aide a pu entendre un simple murmure ense tenant à quinze pieds du récipient, et qu'une conversation est reproduite presque avec le son de voix employé par les personnes qui parlent. Le *Times* fait la remarque que, si cette invention se propage, on pourra bientôt entendre, dans les clubs de Londres les députés qui parlent à la Chambre des Communes, sans avoir la peine de se déranger pour prêter l'oreille.

— Les journaux de Toulouse rectifient de nouveau le texte du correspondant du *Courrier de la Gironde* sur la mort de M. Magre :

Ce n'est pas dans la rue, comme on le croit généralement, que l'assassinat a eu lieu, mais dans un café tenu par le propriétaire de la maison dans laquelle habitait alors M. Magre, 7, rue Sainte-Anna. Ce café porte le nom de la *Concepcion*.

Assailli par *six ou sept individus*, Magre, se mit dans l'angle d'un mur et leur tenait tête lorsqu'un agent de police, attiré par le bruit et les cris, ouvrit la porte. Il crut qu'il trouverait protection auprès de lui ; il fit donc un pas vers l'agent et se déconvrit. L'un des assaillants se mettant *derrière* lui, lui plongea son arme dans la poitrine, *à droite, à la hauteur de la 7e côte.*

L'infortuné tomba et s'évanouit. Quand il revint à lui, assaillants et agents de police avaient disparu. Il se fit transporter chez un de ses amis, M Bosc, dans la maison duquel il fut soigné pendant deux jours. Il voulut ensuite être transporté dans son logement de la rue Sainte-Anna où il demeura jusqu'au dimanche 13 octobre, soigné par des médecins espagnols. C'est là qu'il adressa sa plainte à l'ambassade française ; M. de Chaudordy lui envoya alors un médecin français, le docteur Fontaine, qui, ne le trouvant pas bien installé, le fit conduire dans une maison française, dite Saint-Louis-des-Français », tenue par M. Pierre Ribaud et sa femme, sous la surveillance d'une maison de charité qui se trouve à côté. Lorsque Mme Ribaud vit arriver M. Magre, elle dit à son mari : « Mais tu m'apportes un cadavre. »

Le lendemain lundi 14 octobre, un jeune prêtre et une sœur de charité (la sœur Gabrielle) vinrent le voir. Le prêtre avait été à Sedan ; un courant sympathique s'établit de suite entre lui et Magre, qu'il ne quitta pas jusqu'au dernier moment. Le mardi, se sentant très-malade, Magre demanda lui-même les derniers sacrements que le jeune prêtre lui administra. Le mercredi 16 octobre, il pria la sœur Gabrielle, qui le soignait avec beaucoup de dévouement, d'écrire à sa famille, ce qu'elle fit. La lettre arriva le jeudi. La mère de Magre, une de ses sœurs et l'un de ses beaux-frères partirent de Paris, le jeudi soir, et arrivèrent à Madrid, le samedi 19 octobre, à neuf heures du matin. Magre était mort depuis cinq heures du matin. Une autre de ses sœurs, qui habite Toulouse, était également partie pour Madrid, mais elle reçut à Bordeaux la nouvelle de la mort de son frère.

Mme Magre eut toutes les peines du monde à se faire délivrer le corps de son fils ; si elle était arrivée deux heures plus tard, on serait parvenu à le faire disparaître.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 16 novembre.

M. le général Clinchant, commandant en chef le 1er corps d'armée, a reçu, hier, la mission de se rendre à La Flèche pour examiner les incidents de ces jours derniers, au Prytanée Militaire.

Londres, 16 novembre.

Des avis de Sydney en date du 15 novembre, apportent des nouvelles de la Nouvelle-Calédonie.

Les troupes françaises, aidées des tribus alliées, ont battu les insurgés.

Bon nombre d'insurgés ont été très-grièvement blessés.

Paris, 16 novembre, soir.

On recrute dans ce moment un personnel d'agents électoraux pour aller travailler contre M. de Cassagnac, dans l'arrondissement de Condom.

On attend le mot d'ordre de Paris pour lancer la bande sur les électeurs.

Montpellier, 16 novembre.

Un triste accident est arrivé au collége de Bagnols. Trois élèves ont été surpris par un éboulement de rochers et sont morts. Un quatrième est grièvement blessé.

Laon, 16 novembre, soir.

Pilloy, reconnu coupable du meurtre de l'abbé Leredde, a été condamné à mort.

L'exécution aura lieu à Laon.

Darmstadt, 16 novembre.

La princesse Marie, la plus jeune des filles du grand-duc de Hesse, est morte.

Baden-Baden, 16 novembre.

Le prince Gortschakoff part ce soir pour Stuttgard.

St-Pétersbourg, 16 novembre.

L'empereur doit être de retour dans la capitale, pour la fête de saint Georges. On pense que Sa Majorité quittera Livadia vers le 20 de ce mois et qu'elle fera un séjour de deux semaines à Moscou, avant de rentrer à Saint-Pétersbourg. Il est inexact que Sa Majesté ait l'intention d'aller passer l'hiver à Nice, d'autant plus que, malgré les bruits contraires, sa santé est excellente.

En ce qui concerne S. M. l'impératrice, aucun projet de voyage n'a été fait jusqu'à présent et il est très-probable que Sa Majesté ne quittera pas Saint-Pétersbourg cet hiver, à moins que l'état de sa santé ne l'y oblige, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Londres, 16 novembre, soir.

Le duc de Westminster et le comte Grey ont adressé une pétition à lord Beaconsfield pour demander la convocation immédiate du Parlement.

Le candidat libéral a été élu lord recteur de l'université à Aberdeen, contre le ministre de l'intérieur.

Londres, 16 novembre.

Des avis de Constantinople annoncent que l'insurrection de Macédoine augmente journellement.

Rome, 16 novembre.

Le Pape a décidé de ne pas nommer de nouveaux cardinaux.

La convocation du Consistoire est retardée.

Londres, 16 novembre, soir.

Lord Beaconsfield a déclaré qu'il ne recevrait pas la députation qui s'organise pour demander la convocation immédiate du parlement. Il y aura une démonstration dans les rues. On s'attend à une manifestation très-importante et très-solennelle.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

16 novembre. — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	83 50	Esprits	61 50 62 .
id. en tonnes	83 50	Farines 8 m.	61 25 . .
id épurée	96 50	Supérieure	60 25 . .
Huile de lin en f. d.	73 50	Suif	86 .. . .
id. en tonnes	75 50	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	75 50	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57 .	Haiti	210
id. blanc 3 c.	59 25	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	140 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	142 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	13 . ..	Trinidad	165
id. raffinerie	14 14 50	Caraque	200 à 400

PARIS, 16 novemb.		Dépêche de 2 heures.	
Colza courant	86 50	4 premiers	60 75
Décembre	86 25	Suc. 88° d., 10/13	50 60
4 premiers	85 50	» 7/9 disp.	57 »»
4 de mai	85 50	» bl. n°3 cour.	59 60
Lin courant	73 50	4 premiers	61 25
Décembre	72 25	Farines 8 m., c.	61 25
4 premiers	71 50	Décembre.	61 25
Spiritueux cour.	61 75	4 premiers	61 50
Décembre	61 »»	Marque Darblay	65 »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 16 nov.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.49 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.55 75	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	147 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.59 ..	.. ..	59 50	59 .
» fin 1re qualité dispon.	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible...	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
« » 4 derniers...	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
« » 3 prochain...	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..

16 nov.	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	77 75 78 ..	24 .. 26 ..	16 50 18 50
Colza épurée	83 75 84 ..	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	27 .. 28 50	17 .. .. ..
Lin g. pays	68 50	24 .. 25 50	28 .. .. ..
Lin g. étran.	65 50	23 .. 25 ..	23 .. 25 50
Caméline	.. ..	17 .. 20 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 15 NOVEMBRE 1878

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.	
Bœufs....	112	1.78	1.64	1.48	1.32	1.84	1.32
Vaches...	83	380	1.64	1.52	1.40	1.16	1.08
Taureaux.	15	389	1.44	1.34	1.24	1.20	1.16
Veaux.	1136	80	1.96	1.70	1.80	1.40	2.00

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 13 novembre 1878.

Quant. 679	sacs de 1 hect.	(prix moyen)	22 83
id. 280	sacs	id. id.	19 83
Prix extrêmes du blé blanc.			20 à 25
id.	du blé macaux		15 »» à 22
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.			37 50

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras).

Blé blanc	22 05
Blé macaux	19 68

Bilan de la Banque de France

Le Jeudi 14 novembre 1878, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	2,063.048.675	46
Effets échus hier à recevoir	124.440	52
Portefeuille de Paris : Commerce.	242.387.163	61
Bons du Trésor	138.345.000	..
Portefeuille des succursales :	327.474.514	..
Avances sur lingots et monnaies.	59.763.500	..
Avances sur effets publics français.	66.444.700	..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	23.232.900	..
Avances sur obligations du Crédit foncier.	22.271.300	..
Avances à l'Etat	60.000.000	..
Rente de la réserve	12.980.750	14
Rentes disponibles.	81.970.823	79
Rentes immobilisées	100.000.000	.
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000	..
Immeubles des succursales.	5.992.770	67
Dépenses d'administration	3.895.846	..
Emploi de la réserve spéciale.	10.780.000	..
Divers	32.321.851	80
	3.253.734.329	99

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000	..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	54
Réserves mobilières	22.105.750	14
Réserve immobilière	4.000.000	..
Réserve spéciale.	10.780.000	..
Billets au porteur en circulation.	2.277.371.180	..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées.	4.723.983	86
Billets à ordre et récépissés	56 685.368	63
Comptes courants du Trésor	296.519.063	20
Comptes courants	358.714.669	43
Dividentes à payer	1.529.306	..
Effets non disponibles.	1.749.913	03
Escomptes et intérêts divers	6.902.699	53
Réescompte du dernier semestre	601.143.2	17
Réserve pour effets en souffrance.	2.224.365	58
Divers.	18.782.540	88
	3.253.734.329	99

Certifié conforme aux écritures :

Le sous-gouverneur de la Banque de France,

F. CUVIER

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000)

10, PLACE VENDOME, PARIS.

Bourse du 16 novembre 1878

Les consolidés sont arrivés avec 5/16 de hausse à la première côte et n'ont reperdu que 1/8 à la seconde, ce qui constitue en somme une avance de 1/4 pour la journée ; cela n'a pas peu contribué à la fermeté générale de notre marché qui est remarquable pour une Bourse de samedi après un mouvement qui a déjà pris une certaine importance.

Le 5 % se tient un peu au-dessus des cours de la veille entre 112 70 et 112.80 ; mais les deux 3 % ont pris une nouvelle avance.

Le 3 % ancien fait 76.35 et le 3 % amortissable s'est élevé au-dessus de 79, à 79.10 ; cette reprise que nous avions prévue ne semble pas toucher à son terme, le 3 % paraît montrer encore quelques velléités de hausse, quoique nous ne donnions aucun crédit aux bruits de conversion qu'on cherche à remettre en circulation.

Les fonds étrangers sont encore un peu plus hauts qu'hier.

Le 5 % Italien fait 75 50 sans autre motif que l'approche du coupon.

Les fonds Austro-Hongrois conservent leur mouvement ascendant. le florin or 4 % Autrichien fait 62 3/8 le 6 0/0 Hongrois s'est élevé à 74 5/8.

On a profité des bonnes dispositions du marché pour enlever de nouveau les fonds Russes ; le 5 % 1877 fait 84 3/16 sans qu'on puisse rien alléguer de plausible pour expliquer un pareil mouvement.

La réaction ne s'en fera que plus durement sentir.

Les fonds Egyptiens n'ont pas varié, l'obligation unifiée fait 275, celle des chemins 370. L'obligation nouvelle domaniale est demandée avec 4.50 de prime, on assure que les souscriptions seront réduites de plus de moitié. Les valeurs Ottomanes sont en reprise.

Le 5 % Turc fait 12.10

L'obligation Ottomane 1873 est à 68.

Les actions des sociétés de Crédit sont fermes ; mais sans grand mouvement.

On cote 682, la Banque de Paris, 782, le Crédit Foncier 668. le Crédit Lyonnais et 772 le mobilier Espagnol.

POUR AVOIR LES BILLETS

DE LA LOTERIE NATIONALE

Et recevoir pendant tout une année

la Gazette des Tirages

journal financier. le plus complet et le mieux renseigné, il suffit d'adresser à M. F. BEUREL, directeur, passage des Princes, escalier A, à Paris, la somme de **trois francs** : 15 cent., prix ordinaire du journal. 17316—1702

Comptoir des Fonds Publics

A. MAIRE et H BLUM

176, Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages. Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais *à tous les emprunts*, encaissement gratuit de tous les Coupons. 1557

THÉATRE DE ROUBAIX, situé rue du Fontenoy, direction de M. J. DESCHAMPS. — Lundi 18 novembre 1878. — Grand succès. Irrévocablement dernière représentation de la **Grande Duchesse de Gérolstein**, opéra-comique en 4 actes.

Le supplice d'une femme. chef d'œuvre en 3 actes de M. Dumas fils, de l'Académie française.

Prix des places : Fauteuils et Galerie, 3 fr.; fauteuils d'orchestre et premières galeries, 2 fr.; parquet et parterre, 1 fr. 25; secondes galeries, 75 centimes.

COMPOSITEURS. On demande de bons **compositeurs typographes** à l'imprimerie du *Journal de Roubaix.*

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans pure ges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hemorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations diarrhée, dyssenterie gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, oppression, asthme brochite, phthisie (consomption), dartres éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie. paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur févreuse en se levant, ou après certains plaisirs compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 75 124. M. et Mme Léger, d'une *maladie de foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 Mme Chauvet-Pizalat, d'*anémie* d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 Sainte-Romaine-des-Iles (Saône et-Loire). La Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 79 211 : Lorient, 2 avril. La Revalescière a produit une cure merveilleuse : M. Sauvet, directeur d'une grande chaudronnerie pour la marine, a été guéri d'une maladie épouvantable. Les excréments, au lieu de sortir naturellement, il les rendait par la bouche grâce à la Revalescière, il a été entièrement guéri; elle lui a sauvé la vie.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes. de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux